

Mise en ligne : 18 août 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COMPTOIRS MAROCAINS (1919-1922)



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COMPTOIRS MAROCAINS
au capital de 1.000.000 de francs.
divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune
pouvant être porté au capital de 5 millions de francs par simple décision du conseil d'administration
(art. 13 des statuts)
Siège social : à Paris, rue de l'Échiquier, n^o 17.

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.
ABONNEMENT
75

Statuts déposés chez M^e Nottin, notaire à Paris,

Siège social à Paris
ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Paris, le 1^{er} octobre 1919
Un administrateur (à gauche) : Fortoul
Un administrateur (à droite) : Foucher
Union des arts graphiques, 41, rue Richer, Paris

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COMPTOIRS MAROCAINS
Société anonyme au capital de 1 million de francs.
Siège social : à Paris, rue de l'Échiquier, n° 17.
(*Le Droit*, 4 octobre 1919)

I
STATUTS

D'un acte sous signature privée, en date à Paris, du 14 juillet 1919, dont l'un des originaux est annexé à la minute de l'acte de déclaration de souscription et de versement, reçu par M^e NOTTIN, notaire à Paris, le 27 août 1919, ci-après énoncé,

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

Le soussigné, Armand-LéonMarie FOUCHER, éditeur, demeurant à Paris, boulevard de Magenta, n° 86, a établi, de la manière suivante, les statuts d'une société anonyme qu'il se propose de fonder.

.....

Premiers administrateurs :

MM. Léon FORTOUL, Albert DELIMELE, Armand FOUCHER, Pascal LAPORTE, Lucien PEZZANI, Aristide PERIGNON, Émile DERRUDER.

Commissaires des comptes

M. RIORET et M. Gabriel CHARRIER, expert comptable près les Tribunaux de la Seine, demeurant à Paris, boulevard de Magenta, n° 86.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COMPTOIRS MAROCAINS
(*La Journée industrielle*, 4 décembre 1919)

Formée récemment sous cette dénomination, cette société anonyme a pour objet, en Afrique, principalement au Maroc, et exceptionnellement en tous autres pays : la création de comptoirs dans les principales villes du Maroc ; l'étude, la négociation, la mise en valeur, l'exécution et l'exploitation de toutes affaires et entreprises agricoles, mobilières et immobilières, commerciales, hôtelières, industrielles, minières, maritimes, de travaux publics ou privés, de transports, d'exportation et d'importation.

.....

(*Archives commerciales de la France*, 7 avril 1923)

Paris. — Dissolution. — 23 déc. 1922. — Soc. FRANÇAISE DES COMPTOIRS MAROCAINS, 49, bd. St-Germain. — Liquid. : M. Perrier. — 23 déc. 1922. — *Gazette du Palais*.
